

10^{ème} Prix arturbain.fr 2006

Maîtrise d'ouvrage et Responsables :

Ville de Saint-Pol-de-Léon, Hôtel de ville BP 9629250, Saint-Pol-de-Léon - tél : 02.98.15.85.00
Adrien Kervella, maire de Saint-Pol ; Jacqueline mevel-Ulmann, élue à la communication ; Louis Castel élu aux travaux

Présentateur :

Jacqueline Mevel-Ulmann

Organismes décisionnaires et financeurs :

Ville de Saint-Pol de Léon ; Communauté Européenne (FEDER) ; Ministre de la Culture et de la Communication ; Conseil Régional de Bretagne ; Conseil Général

Propriétaire du site :

Ville de Saint-Pol de Léon

Description de l'opération :

Secteur protégé, le centre-ville de Saint Pol de Léon possède un patrimoine bâti de grande qualité; ancien évêché, maison prébendale, maison de caractère, assemblé autour de la cathédrale, bordant un ensemble continu de 5 places : de Guébriant, du Parvis, de l'Evêché et du Marché. Jusqu'à l'étude de définition pour l'aménagement du centre en 2000, ces places étaient dédiées à la voiture, son stationnement, son déplacement. Le projet a fait l'objet d'une concertation continue avec la population. Il consiste en la création des lieux nécessaires aux usages d'un centre-ville: des terrasses pour les commerces de bouche, un parvis à la cathédrale, un jardin pour flâner et se reposer, une cour d'honneur à l'hôtel de ville (ancien évêché), des bancs pour les visiteurs et les passants, des lieux ouverts pour le marché et les mariages, un stationnement maîtrisé (mise en place d'horodateur). Cet aménagement s'inscrit dans un plan général d'urbanisme visant à l'aménagement et au parachèvement du centre. Le chantier de 3 ans se termine mi-décembre 2006.

Equipe pluridisciplinaire :

Architecte urbaniste : Philippe Madec et Gwendoline Hamet, atelierphilippemadec.
Paysagiste : Miguel Georgieff et Nicolas Bonenfant, Coloco.
BET VRD : Gwennaëlle Carfantan et Hughes Mangin, SETUR.
BET (fontainerie, maçonnerie) : Bruno Pecoul et Piel, I2C ingénierie.
BET éclairage : Philippe Vogel et Kandela / Pascal Goujeon, CÏTELUM.
Architectes ABF / SDAP : Lorenzo Diez puis Vincent Jouve

LE PARVIS DE LA CATHEDRALE, Saint-Pol-de-Léon (29)



1 La cathédrale, son parvis et le jardin de l'évêché

2 La place de Guébriant, ses terrasses et ses poiriers

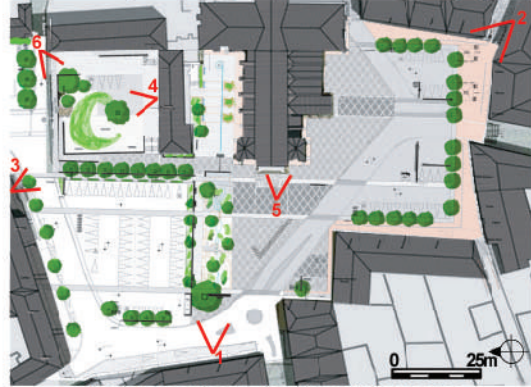
3 La cour d'honneur de l'ancien évêché et les passages



4 Massif et long banc



Avant : un vaste parking et un échangeur



Après : des places, des lieux et des usages



5 Essai de lumière



6 Angle de la cour d'honneur



Une coïncidence



La naissance du parvis



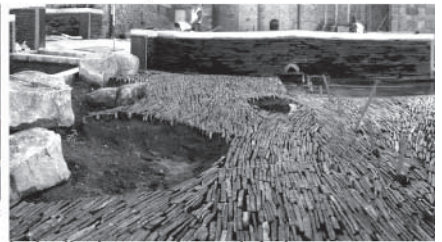
Les murets pratiques



Belvédère de l'Hôtel de ville



Une terrasse et les fontaines



Le jardin dans sa phase minérale

Qualité architecturale :

- L'insertion consiste en une retrouvaille du centre avec des lieux anciens, remis à jour et dégagés des voitures, ouverts aux pratiques contemporaines. La **cathédrale gagne un parvis** dont le dallage losange bicolore fait référence au chœur.
- L'ancien évêché retrouve une **cour d'honneur**. La place de l'Evêché s'appuie sur un mur à l'emplacement des façades anciennes.
- Un jardin central descendant au fil de l'eau de la cour collatérale vers le bas du parvis apporte, au coeur du dispositif urbain, un lieu public ouvert, accessible à tous.
- Une **mise en lumière** des façades et de la cathédrale est réalisée, selon les quatre couleurs de la liturgie.
- Des matériaux de la Bretagne sont mis en oeuvre (granit et schiste), le jardin créé reprend le thème des "grèves".

Qualité de vie sociale :

- La **cour de la mairie** sert aux cérémonies et fêtes, la place de l'Evêché aux stationnement, manèges et marchés, les "jardins de l'Evêché" au repos, à l'ombre et au calme dans le bruit de l'eau qui sourd, au soleil et dans la vie du centre.
- Le **parvis** libère la cathédrale et rend patente l'activité piétonne du centre. Les places de Guébriant servent aux commerces, terrasses, allers-et-venues des touristes, repos sur les bancs et murets des visiteurs qui se désaltèrent aux fontaines publiques.
- L'**accessibilité**, prise en compte dans les études, est réceptionnée par des représentants des associations de PMR.
- Nourri de **rencontres citoyennes**, ce projet a été redessiné à la suite de la première concertation publique, et ajusté au gré des réunions et des rencontres in situ.

Respect de l'environnement :

- **Réemploi** systématique de tous les anciens pavés, boutisses et bordures en granit et mise en oeuvre de **matériaux pérennes** (granit, schiste, acier inox, bois traçable) et écologiques : des clous plutôt que de la peinture.
- Mise en oeuvre de **luminaires économes** en énergie (diode électro-luminescente, ampoule 35 W à décharge, etc.).
- Mise en place de 2 ensembles de **containers de tri sélectif enterrés**.
- **Plantation** de 53 arbres, 226 arbustes, 906 vivaces, 12 grimpances, 178 graminées, 687 bulbes et 26 fougères.
- Sol de la cour et des jardins de l'Evêché en matériaux poreux ; glaise pour l'étanchéité du fil d'eau.